

Les conflits de voisinage



Voisine d'un supermarché dont elle égrène les nuisances, notamment celles liées à des clients indélicats, cette femme est au bord de la crise de nerf. (Photo E. M.)

Dans les pas du conciliateur : « Je n'en peux plus, je craque »

André Zahout – 8000 litiges à son actif de puis une douzaine d'années – est conciliateur de justice, une activité bénévole, sans doute trop méconnue et pourtant appelée à prendre de l'importance (*lire par ailleurs*). « Je ne suis pas juge, je ne suis pas magistrat, je parle avec le cœur. » Le voilà qui tente d'arrondir les angles entre deux voisins (de la même famille) qui se disputent depuis des mois. Les deux hommes se sont partagé un terrain donné par leur père, chacun y a construit sa maison. Problème : quand une voiture est stationnée devant le portail de l'un, l'accès par le portail de l'autre est bloqué.

« Il s'est mis à crier »

Les deux frères séparés par un mur, réhaussé depuis le début du conflit, ont fini par réduire la communication au strict minimum. « Il s'est mis à crier sur un ami qui était chez nous pour lui faire déplacer sa voiture... Quand un copain s'arrête dix minutes pour boire le café à la maison, il suffisait de demander sans s'en-

ner... » L'un des belligérants aurait même fini par « boussuler » l'autre, et les gendarmes du secteur ont été alertés. Une précédente tentative d'arrangement à l'amiable avait débouché sur l'installation d'une chaîne amovible qui a été arrachée en quelques heures. « Nous ne voulez pas aller au tribunal ? », demande André Zahout qui se rend successivement chez l'un et chez l'autre accompagné d'un policier municipal. Dans les deux camps re-

tranchés, c'est la même rengaine : « Je demande juste à pouvoir vivre en paix. » Le conciliateur propose qu'une ligne blanche soit symboliquement tracée au sol. Le policier recommande aux parties d'utiliser une aire de stationnement situé à deux pas de là. Un accord sera rédigé et soumis aux deux parties avant d'être validé par la justice, promet André Zahout. « Et c'est totalement gratuit. » La mission est presque accomplie pour André Zahout qui enchaîne avec une visite chez une femme au bord de la crise de nerf. « J'ai besoin de vous, je craque. »

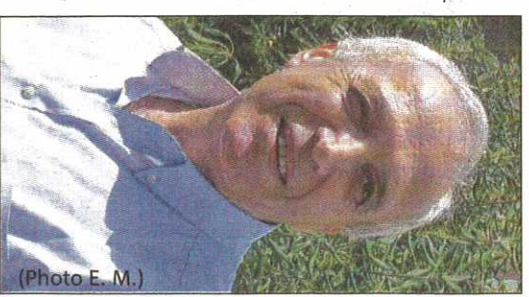
Son voisin est un supermarché doté d'une station-service (lavage et carburant) ouverte en continu.

Un mois pour résoudre un vieux conflit

Depuis quatre ans, elle cohabite avec le vacarme des livraisons nocturnes de marchandises et le passage à toute heure des voitures à la station. Et ce n'est pas tout, dans le dossier qu'elle a constitué figurent les photos de clients en train d'uriner sous ses yeux. Le canal d'évacuation des eaux pluviales, qui fait la frontière entre les deux propriétés, reçoit également toute sorte de débris. « Je suis seule, je n'en peux plus... », lâche-t-elle dans un sanglot. Elle réclame un mur, aux frais de son encombrant voisin. Le conciliateur lui fait remarquer qu'il existe peut-être d'autres solutions alternatives, moins coûteuses. « Votre souci date de quatre ans, laissez-moi un ou deux mois », la rassure-t-il. Une prochaine étape consistera à entendre ce que le voisin a à dire.

L'expert André Zahout, conciliateur de justice « À la fin, tout le monde se serre la main »

André Zahout ne compte plus les lettres de remerciement saluant les effets de ses interventions. Très impliqué dans la vie associative depuis de nombreuses années (Restos du Cœur, lutte contre la mucoviscidose, etc.), cet ancien commerçant fait partie de ces bénévoles qui remplissent les conditions fixées par la cour d'appel d'Aix-en-Provence pour pratiquer l'art de « la conciliation ». Avec son « parler vrai » typiquement méditerranéen, cet ancien commerçant, conciliateur de justice depuis plus de dix ans, s'efforce de désamorcer les litiges de toutes sortes, dont les conflits de voisinages.



(Photo E. M.)

Varois ?

Ancien gendarme, ex-patron des douanes, retraité, ancien banquier, ingénieur... Nous sommes une trentaine de conciliateurs sur le Var – dont douze à Toulon – mais ça ne suffit pas, il faudrait que l'on soit vingt de plus. Cinq nouveaux conciliateurs ont prêté serment le 23 septembre à la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Ils attaqueront le 1^{er} octobre sur La Crau, Carqueiranne, Saint-Mandrier, La Seyne et Six-Fours.

Quelles sont les techniques utilisées pour résoudre les litiges ?

Il faut être très disponible, à l'écoute... C'est très important. Laisser parler, ne pas contredire, rassurer, réconforter en expliquant que l'on va tout faire pour les aider. On peut passer deux heures avec quelqu'un. On fait preuve d'impartialité et ce que l'on fait est ultra-confidentiel. Au début ça va très mal entre les deux parties, à la fin tout le monde se serre la main !

Quel est le taux de réussite de la conciliation ?

Les textes disent 60 %, moi je dis plus de 80 %. À quelques exceptions près, on se donne un mois pour résoudre les problèmes. Quand un rapport est fait, il est homologué par un juge.

Pour trouver le conciliateur dont vous dépendez : www.conciliateurs.fr

Qui sont les conciliateurs

Il y a plusieurs façons. Il y a la voie du tribunal mais dans lesquelles nous siégeons qui font appel à nous. Les gens peuvent aussi le faire directement, le bouche-à-oreille fonctionne très bien. Nous tenons des permanences dans ces mairies mais nous sommes également présents dans les maisons de la justice et du droit. Généralement, les gens veulent éviter le tribunal.

Marseille / ATHÈNES

2 VOIS DIRECTS / SEMAINE

60€*

ALLER simple

AEGEAN

A STAR ALLIANCE MEMBER

Parking - de 3€/jour

NOUVEAU

ESPIONNIER

mp

mp.aeroport.fr

LE VOYAGE COMMENCE PAR LE CHOIX ! →

* Prix aller simple à partir de, par personne, taxes incluses, soumis à conditions et disponibilités. Valable à certains dates. Sous réserve de modification sans préavis. Stationnement au parc Océana Parking de 3 à 15 jours au prix forfaitaire de 30€ ou 40€ selon la durée.